



TERMES DE REFERENCE

TERMES DE REFERENCE	
Structure/Organisation	<p>L'UNFPA</p> <p>En partenariat avec l'Union Européenne et le Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance Et des Séniors - Unité de Gestion du Programme de Promotion de l'Egalité Femmes-Hommes en Tunisie.</p>
Sujet de la consultation	<p>Evaluation mi-parcours de l'objectif spécifique 3 «Contribuer à diminuer les discriminations et la Violence Fondée sur le Genre » du programme de Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes « Moussawat ».</p>
Contexte	<p>Le programme de promotion de l'égalité femmes-hommes (MOUSSAWAT) de l'UE couvre la période de 2015 à 2019 et a pour objectif global de contribuer à la réalisation de l'égalité homme-femme en Tunisie par la réduction des inégalités aux niveaux national, régional et local. Le programme se divise en 3 objectifs spécifiques. Le premier vise à renforcer les capacités du Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Séniors (MFFESS) et de ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de l'approche genre (OS1); le second consiste en l'amélioration de la participation de la femme dans la vie économique et publique (OS2); enfin l'objectif spécifique sujet de cette consultation consiste en la contribution à la diminution des discriminations et de la violence fondée sur le genre (OS3).</p> <p>Au regard de l'expérience de l'UNFPA en matière de prévention et de réponse aux violences fondées sur le genre et du partenariat existant depuis 2007 entre le MFFE et l'UNFPA, l'Union Européenne a trouvé un intérêt à coopérer avec l'UNFPA pour mettre en œuvre la composante diminution des discriminations et de la violence fondée sur le genre du programme de promotion de l'égalité homme-femme en Tunisie. Ainsi, en vue d'atteindre l'OS3, l'UNFPA apporte son soutien aux partenaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• La consolidation et la mise en œuvre du plan d'action d'institutionnalisation du genre (PANIG) par le MFFES et ses partenaires étatiques et non étatiques.• Le renforcement de droits égalitaires à travers l'appui au plaidoyer et aux actions de sensibilisation pour l'adoption et la mise en œuvre de la loi intégrale contre les violences faites aux femmes, et pour la révision des dispositions législatives discriminatoires et l'appui au suivi de la mise en œuvre des instruments internationaux et des recommandations en lien avec les droits reproductifs et l'égalité de genre (y compris les VFG).• L'opérationnalisation de la stratégie nationale de lutte contre les VFG à travers l'appui au plaidoyer pour la mise en œuvre de procédures opérationnelles standard de prise en charge des femmes victimes de violences et l'appui dans 6 zones ciblées à des expériences pilotes de prise en charge multisectorielle et intégrée des femmes victimes de violences ou en situation de vulnérabilité en conformité avec les procédures opérationnelles standard.
Livrables et date de remise	<ul style="list-style-type: none">• Note méthodologique de l'évaluation (à soumettre lors du dépôt de la candidature)• Outils de collecte et d'analyse des données (à soumettre au plus tard le 16 Octobre 2018)• Draft de rapport préliminaire d'évaluation (à soumettre au plus tard le 19 Novembre 2018)• Rapport final d'évaluation incluant les recommandations pour les derniers mois du programme et pour la suite de l'appui de l'Union Européenne et l'UNFPA au Ministère (à soumettre au plus tard le 04 Déc. 2018).



Objectifs de la revue	<p>La revue mi-parcours de l'objectif spécifique 3 vise à :</p> <p>Mesurer la cohérence, la pertinence et la qualité de la conception de l'OS3 en prenant en compte:</p> <ul style="list-style-type: none">• Le contexte politique spécifique et l'évolution de ce contexte ;• Le processus de formulation et de mise en œuvre de l'OS3 ;• La pertinence des objectifs et résultats attendus dans la Convention de Financement au regard du dispositif de mise en œuvre et de capitalisation de l'OS3 ;• La programmation par objectif du Ministère pour l'exercice budgétaire en cours et l'inscription budgétaire du projet. <p>Mesurer l'efficacité en analysant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le cadre logique de la Convention UNFPA-UE et la logique d'intervention de chaque action à travers les plans d'action ainsi que les termes de référence des missions d'appui à la mise en œuvre ;• L'adéquation entre les ressources humaines et budgétaires avec les résultats attendus ;• L'intégration et l'appropriation de l'OS3 au sein du Ministère ;• Les synergies et complémentarités des actions ;• La composition des comités, leurs rôles respectifs ;• Les modalités de transfert de fonds à des tiers par les projets ;• Les modalités de suivi de l'impact des transferts de fonds. <p>Mesurer l'efficacité de la mise en œuvre en appréciant :</p> <ul style="list-style-type: none">• La valeur ajoutée du dispositif au regard de l'appui de l'UNFPA au secteur ;• Les coûts de transaction au regard des impacts attendus;• L'éventuelle redondance avec d'autres initiatives.• Les défis liés à la mise en œuvre. <p>Mesurer la viabilité et la durabilité des actions en analysant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le chronogramme des interventions ;• Le mécanisme d'accompagnement puis de suivi et capitalisation des partenaires d'exécution ;• L'implication et la contribution des organisations locales de la société civile qui participent à la mise en œuvre du programme ;• L'appropriation de l'OS3 par le Ministère, les organisations locales.
Période et conditions de la consultation	<p>22 jours/Homme de consultation entre Octobre et Décembre 2018 incluant les visites dans les gouvernorats concernés (5 régions).</p> <p>Les honoraires appliqués seront ceux de la grille des honoraires des consultants des Nations Unies en Tunisie.</p>
Tâches du consultant	<ul style="list-style-type: none">• Note méthodologique – 02 J/Ho• Revue documentaire – 05 J/Ho• Phase de terrain – 05 J/Ho• Analyse de données et rapport provisoire – 06 J/Ho• Rapport final – 04 J/Ho
Modalités de supervision	<p>La mission sera supervisée par l'UNFPA.</p>
Qualifications / Expérience	<p>Le/la consultant(e) doit avoir :</p> <ul style="list-style-type: none">• Formation universitaire supérieure en sciences sociales, sciences économiques, sciences politiques, santé publique ou équivalent;



	<ul style="list-style-type: none">• Expérience confirmée dans la conception et la conduite des évaluations complexes, en particulier dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et /ou d'autres organisations internationales;• Spécialisation et expérience significative en matière de lutte contre la Violence Basée sur le Genre.• Connaissance du contexte du pays au moins en relation avec le domaine thématique dont il/elle assurera directement l'évaluation.• Familiarisation avec le système des Nations Unies et / ou le mandat et les activités de l'UNFPA;• Excellentes aptitudes de gestion et capacités de travailler avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles;• Excellentes capacités de communication et de rédaction en français ;• Maîtrise de l'arabe serait un atout.
Dépôt des offres	<p>Cet appel à consultation est ouvert aux consultants nationaux. L'offre technique doit comporter les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une note méthodologique présentant l'approche méthodologique proposée pour l'exécution des prestations susmentionnées avec un planning faisant ressortir les principales phases de réalisation de l'évaluation;• Un CV (mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec l'appel à consultation).
Date limite	08 Octobre 2018